

Avis d'Appel d'Offres - Cas sans pré qualification

Lycée Technique Professionnel Mgr François Xavier NDIONE de Thiès
N° F_LTPMFXND_382

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal l'Observateur N°6380 du 14 janvier 2025.

2. Le Lycée Technique Professionnel Mgr François Xavier NDIONE a obtenu, au titre de la Gestion 2025, dans le cadre du financement du 3FPT des fonds, afin de financer la réhabilitation du lycée, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché fournitures de d'équipement de Mécanique Générale/ N°F_LTPMFXND-382/2025.

3. Le Lycée Technique Professionnel Mgr François Xavier NDIONE sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture d'équipement de Mécanique Générale. L'attribution se fera en un (01) lot unique. Aucune variante n'est permise.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès Provisorat du lycée sis Route de Mont Rolland BP 3250, téléphone 33 951 14 40 ou 77 657 73 40 et/ou prendre connaissance des documents d'appel d'offres du Lundi au Vendredi de 08h30 à 17H, mail ltpxnthies2020@gmail.com.

a. Capacité technique

Le candidat doit avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024), au moins un marché de nature et de complexité similaire, en produisant une attestation de service fait qui précise l'autorité bénéficiaire, l'objet et l'année de réalisation du marché concerné.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées dans les États membres de PUEMOA sera octroyée aux candidats éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

b. Capacité financière

Disposer des états financiers certifiés par un expert-comptable ou un cabinet comptable agréé par l'Ordre national des Expert comptables et des Comptables agréé (ONECCA) du Sénégal ou d'un organisme assimilé des trois (03) années suivantes : 2021, 2022 et 2023.

Lesdits états doivent être accompagnés du rapport du commissaire au compte démontrant que le candidat présente une situation financière équilibrée au cours des trois (03) exercices précités.

c. Moyens humains

Disposer d'un personnel expérimenté dont au moins un

(01) Technicien supérieur en électromécanique avec une expérience d'au moins cinq (05) ans chargés notamment de former le personnel du LTP-FXN de Thiès à

l'utilisation des nouveaux équipements. Les copies légalisées des diplômes du personnel ainsi que les CV signés seront joints à l'offre.

d'Appel d'offres complet en s'adressant au Proviseur du Lycée Technique Professionnel Mgr François Xavier

NDIONE Route de Mont Rolland contre un paiement non remboursable de vingt cinq mille (25.000) F CFA. La méthode de paiement sera en espèces. Le dossier d'appel d'offres sera remis sur place.

8. Les offres devront être soumises au Lycée Technique Professionnel Mgr François Xavier NDIONE jusqu'à la veille de l'ouverture des plis au Secrétariat du proviseur du Lycée technique professionnel Mgr François Xavier NDIONE (LTP-FXN) de Thiès - Route de Mont Rolland - et le jour de l'ouverture des plis au Bureau des archives de la Gouvernance de Thiès Quartier ESCALE au plus tard le 24 avril 2025 à 10h30 min précises (heure locale). Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Bureau des archives de la Gouvernance de Thiès, Quartier ESCALE le 24 avril 2025 à 10h30 min précises (heure locale).

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cinq millions (5 000 000) F CFA qui restera valable vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité des offres. Elle devra être délivrée par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget. Les offres demeureront valides pendant une durée de (90) jours à compter de la date limite de soumission.